



Le dimanche 5 novembre 2017

Association OSONS !
Guichet des associations
40 ter square des Caraïbes
35400 Saint Malo

Objet : Lettre ouverte sur la qualité de l'air.

La semaine passée la qualité de l'air a fait l'objet d'une couverture média rarement égalée par Ouest-France. Même la page humoristique du samedi 4 novembre s'empare du sujet et se fait l'écho des difficultés de la journaliste qui a courageusement secoué le tapis.

Ces différents articles et interviews sont révélateurs du chemin qu'il reste à faire et de la vigilance à exercer. Ils illustrent en grande partie ce à quoi Osons ! a été confronté depuis deux ans. Ils montrent aussi trois mondes qui ne rencontrent pas souvent celui des simples personnes et de leurs associations qui se démènent pour améliorer, voire changer le sort commun qui leur est réservé.

Le monde des élus, qui progresse (peut-être). La preuve, en fin 2016 le président de Saint-Malo Agglomération traitait le réseau des Nez malouins de « Renifleurs », aujourd'hui, il fait financer une étude. Pour autant, nous ne pouvons vous indiquer la hauteur de l'engagement financier correspondant à « l'envergure inégalée » de celle-ci (évoquée dans le journal). Les coûts, entendus mais non officiels, de cette étude au bénéfice de toute la population, seraient inférieurs au soutien financier de l'agglomération à un seul skyper (180.000 € en six ans, délibérations 28-2012 et 26-2015)...

Le monde des absents, à propos desquels Ouest France écrit dans son article du 30/10/2017. L'Etat, la Région, la CCI. L'Etat dont le rôle est, rappelons-le, de contrôler les installations classées et dont certains services (la DDAS) s'étaient prononcés négativement lors de l'autorisation Timac en 2006. La Région dont nous ne savons pas si le nouveau cahier des charges pour l'exploitation du port comporte des mesures spécifiques pour le déchargement des bateaux. La CCI en attente de l'attente, au risque d'être attendue...

Enfin le monde scientifique. Les articles de Ouest-France, non spécialisés par nature, laissent transparaître des éléments à relever dès maintenant pour éviter les impasses de demain.

- Les mesures des émanations d'odeurs, de poussières et donc de leur inhalation directe, doivent porter sur les pics et les fréquences et pas seulement sur les moyennes annuelles évoquées par le journal. Pour illustrer, un faible ensoleillement annuel n'a jamais empêché les coups de soleil et leurs conséquences immédiates ou différées.
- Il est incompréhensible de dire que les particules issues des industries de Saint-Malo, seraient classées dans la catégorie des nuisances sans relation avec les risques sanitaires et dans le même temps que leur type est inconnu. Si certaines particules, provenant de la pollution automobile notamment, ont la facilité à pénétrer profondément dans les poumons, n'y a-t-il parmi les aspects sanitaires que cette particularité à surveiller ?
- Que les particules ne soient pas quantifiées dans l'air de Saint-Malo, c'est une chose, mais que leur type soit inconnu serait une découverte grave et étonnante. D'autant que la CCI et la Timac sont parties prenantes au dossier, les filtres des installations industrielles malouines en sont certainement remplis. Cependant, si cela était le cas, à quoi servent les analyses régulières des entreprises et leur contrôle par l'Etat ? seront-elles confrontées aux résultats d'Air Breizh ?

La transparence et la participation citoyenne sont essentielles dans ce dossier, sans la seconde il n'y aurait aucune chance d'obtenir la première. Les mois de mobilisation du réseau des Nez (que chacun peut rejoindre) et d'OSONS ! ont montré qu'au final la détermination peut bousculer l'apathie, voire les moqueries.

D'ores et déjà les relevés mensuels effectués sur les odeurs dans la ville ont permis d'objectiver ce qui, auparavant, se disait sous le manteau ou plutôt sous le mouchoir. Nous savons que les exigences imposées en matière d'émanation d'odeur ne sont pas respectées. Nous savons que les autorités disposent de l'ensemble des relevés que nous continuons d'effectuer. Nous espérons, malgré les témoignages récurrents, que la santé des malouins n'est pas affectée par une mauvaise qualité de l'air. Nous exigeons que ceux qui en sont responsables, ou qui ont la charge de leur contrôle, y mettent fin sans attendre. Nous exigeons que toutes les pièces de ce dossier, dont le détail des analyses et leur cahier des charges (que nous demandons en vain pour l'instant), soient portées à la connaissance du public.

Le comité d'animation d'OSONS !